

15, Rue du Val d'Or
64140 LONS
Tél. 05 59 62 93 70
Fax 05 59 92 85 79
e-mail : contact.pau@ingesol.fr

LONS, le 10 avril 2017

**FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS
DES PYRENEES ATLANTIQUES
Maison de la nature
12 boulevard Hauterive
64000 PAU**

***Extension bâtiment de la Fédération
Départementale des Chasseurs
à BIRON***

Etude de sol

Dossier 17 D 671

RAPPORT D'ETUDE

A la demande de M. COUDENEAU, architecte, et pour le compte de la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Atlantiques, la société INGESOL, agence de LONS, a réalisé l'étude de sol dans le cadre du projet d'extension du bâtiment de la Fédération Départementale des Chasseurs à BIRON.

I* NATURE DU PROJET

Le projet prévoit la réalisation d'un bâtiment de type R+1 sans sous-sol, de 175 m² de surface utile.

Le RDC sera occupé par un parking V.L.

La construction viendra en extension du bâtiment actuel.

La présente étude s'inscrit dans le cadre d'une mission géotechnique de type **G2AVP**, telle que définie dans les Missions Géotechniques de la Norme **NF P 94500** de Novembre 2013.

II* PROGRAMME DE RECONNAISSANCE

La reconnaissance des sols a comporté la réalisation de 3 sondages pénétrométriques P1 à P3, couplés avec des sondages à la tarière mécanique (T).

L'implantation approximative des sondages est matérialisée sur le plan joint en annexe.

III* SYNTHÈSE DES RESULTATS

3.1- Sondages à la tarière mécanique

Ces derniers ont permis de dresser les coupes de terrain suivantes :

T1

de 0,00 à 1,50 m : remblais sablo-argileux avec briques

de 1,50 à 1,70 m : sables graveleux gris

- sec

T2

de 0,00 à 0,80 m : remblais sablo-argileux avec briques

de 0,80 à 1,10 m : argiles grises

de 1,10 à 1,80 m : sables grossiers gris

- sec

T3

de 0,00 à 1,70 m : argiles sableuses grises

de 1,70 à 2,00 m : sables argilo-graveleux gris

- sec

3.2- Sondages pénétrométriques

La variation de la résistance de pointe Q avec la profondeur est donnée sur les diagrammes joints en annexe.

Les sondages P1 et P2 mettent bien en évidence la présence de remblais assez compacts qui s'étendent jusqu'à 0,80 m (P2) et 1,50 m (P1) de profondeur par rapport au sol actuel, surmontant des argiles grises moyennement compactes en P2 (Q voisin de 2 MPa) et ceci jusqu'à 1,60 m de profondeur où des sables graveleux à matrice argileuse ont été identifiés par des résistances élevées, traduisant bien la présence de formations alluvionnaires très denses.

Dans le cas du sondage P3, les sols argileux de couverture apparaissent médiocres, comme en témoignent les résistances minimales qui avoisinent 1 MPa.

Vers 1,60 m de profondeur, à l'instar des essais P1 et P2, de fortes valeurs de résistances ont été enregistrées dans des sables argilo-graveleux.

IV* RECOMMANDATIONS

4.1- Fondations

Les fondations seront de type semelle isolée établies au toit des sables graveleux à matrice argileuse vers 1,60 m de profondeur par rapport au sol actuel.

En effet, compte tenu des hétérogénéités relevées dans les couches de couverture, il est préférable de reporter les charges au sein de formations alluvionnaires compactes.

Dans ce cas, la contrainte admissible pourra être prise égale à 3 bars (ELS).

L'amplitude des tassements sera négligeable.

Le béton de fondation sera coulé dès l'ouverture des fouilles, des arrivées d'eau pouvant se manifester pendant les travaux.

Sismique (Eurocode 8)

zone de sismicité	:	4
niveau d'aléa	:	moyen
a_{gr} (m/s ²)	:	1,6
classe de sol	:	B
coefficient de sol	:	1,35

4.2- Niveau RDC

Compte tenu de la présence d'une couverture hétérogène et quelque fois médiocre, il sera préférable de s'orienter vers une solution de parkings sur enrobé plutôt que sur une dalle béton dans la mesure où une structure de chaussée est plus souple donc déformable.

Les conclusions du présent rapport sont fournies sous réserve des observations importantes jointes ci-après, annexe A.

Le Responsable de l'Etude

Didier LAGARDE


A N N E X E -A-

OBSERVATIONS IMPORTANTES

Le présent rapport et ses annexes constituent un ensemble indissociable. La mauvaise utilisation qui pourrait être faite d'une communication ou reproduction partielle sans l'accord écrit de la Société INGESOL, ne saurait engager la responsabilité de celle-ci.

Des changements dans l'implantation, la conception ou le nombre de niveaux par rapport aux données de la présente étude doivent être portés à la connaissance de la Société INGESOL car ils peuvent conduire à modifier la conclusion du rapport.

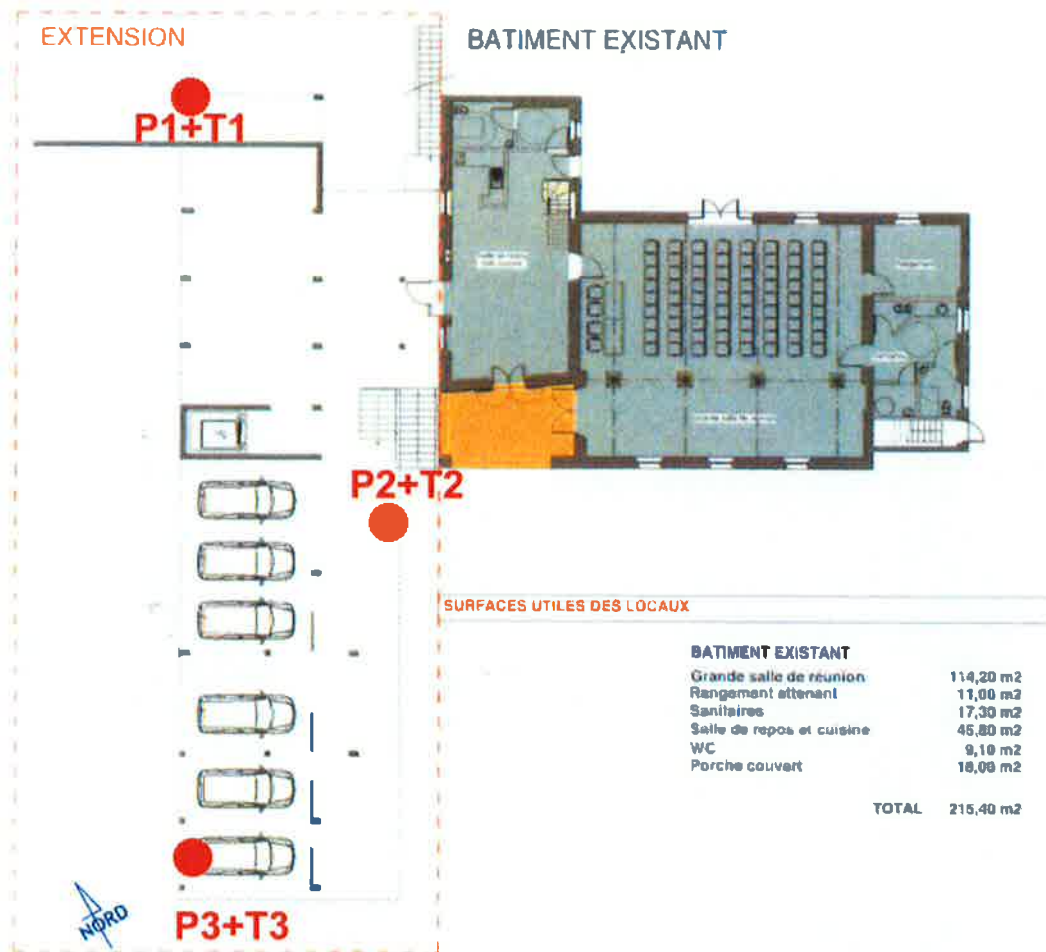
De même, des éléments nouveaux mis en évidence lors de l'exécution des fondations et n'ayant pu être détectés au cours des opérations de reconnaissance (par exemple : caverne de dissolution, hétérogénéité localisée, venues d'eau, etc.) rendront caduques tout ou partie des conclusions du rapport.

Ces éléments nouveaux ainsi que tout incident important survenant en cours des travaux (glissement de talus, éboulement de fouilles, dégâts occasionnés aux constructions existantes, etc.) doivent être immédiatement signalés à la Société INGESOL pour lui permettre de reconsidérer ou d'adapter éventuellement les solutions initialement préconisées.

La Société INGESOL ne saurait être rendue responsable des modifications apportées à son étude que dans la mesure où elle aurait donné, par écrit, son accord sur les dites modifications.

A N N E X E 1

PLAN D'IMPLANTATION DES SONDAGES



SURFACES UTILES DES LOCAUX

BATIMENT EXISTANT	
Grande salle de réunion	114,20 m ²
Rangement attenant	11,00 m ²
Sanitaires	17,30 m ²
Salle de repos et cuisine	45,80 m ²
WC	9,10 m ²
Porche couvert	18,00 m ²
TOTAL	215,40 m²

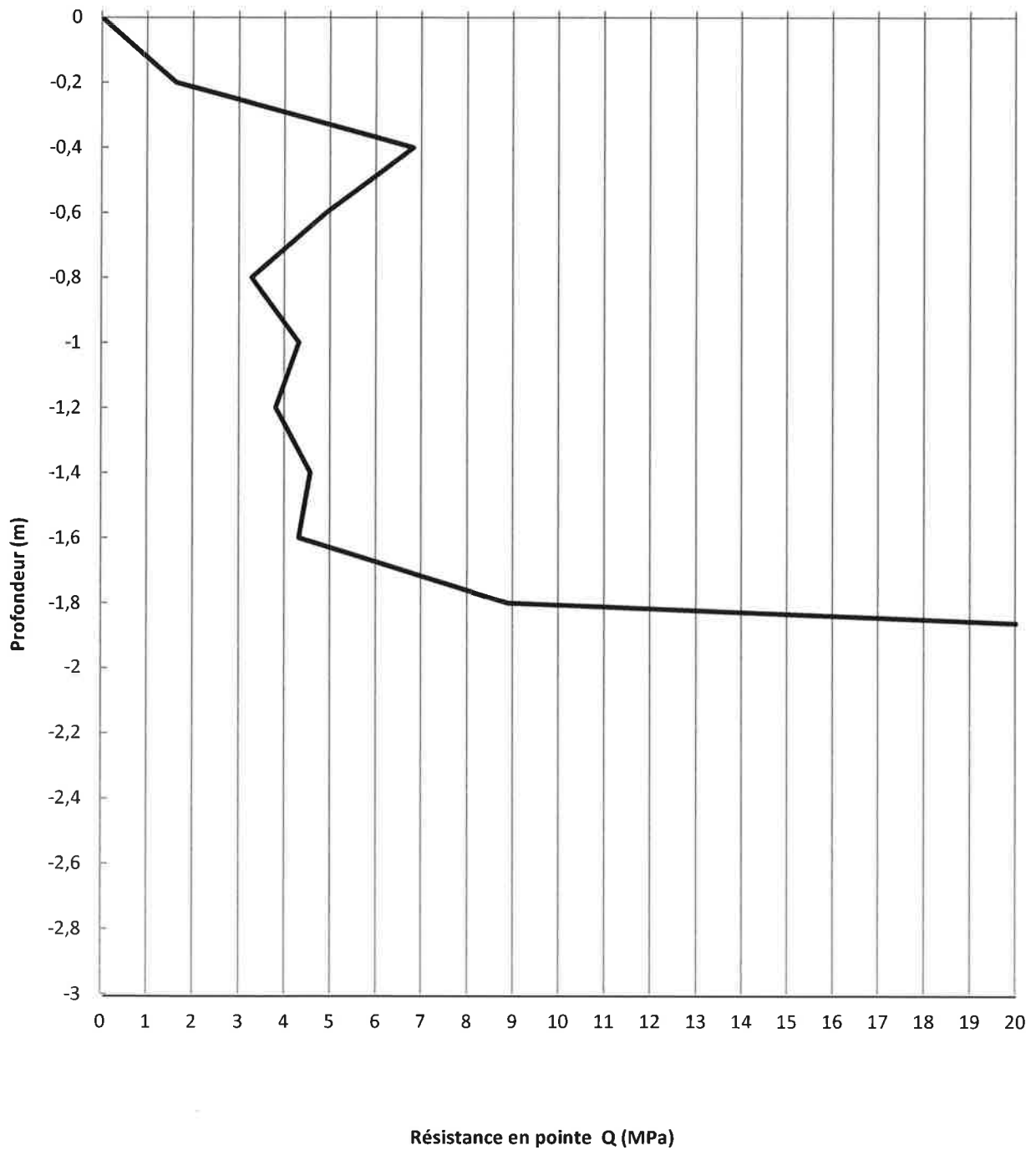
A N N E X E 2

SONDAGES PENETROMETRIQUES

DATE: 10.04.17 DOSSIER: 17D671

CHANTIER Extension bâtiment à BIRON

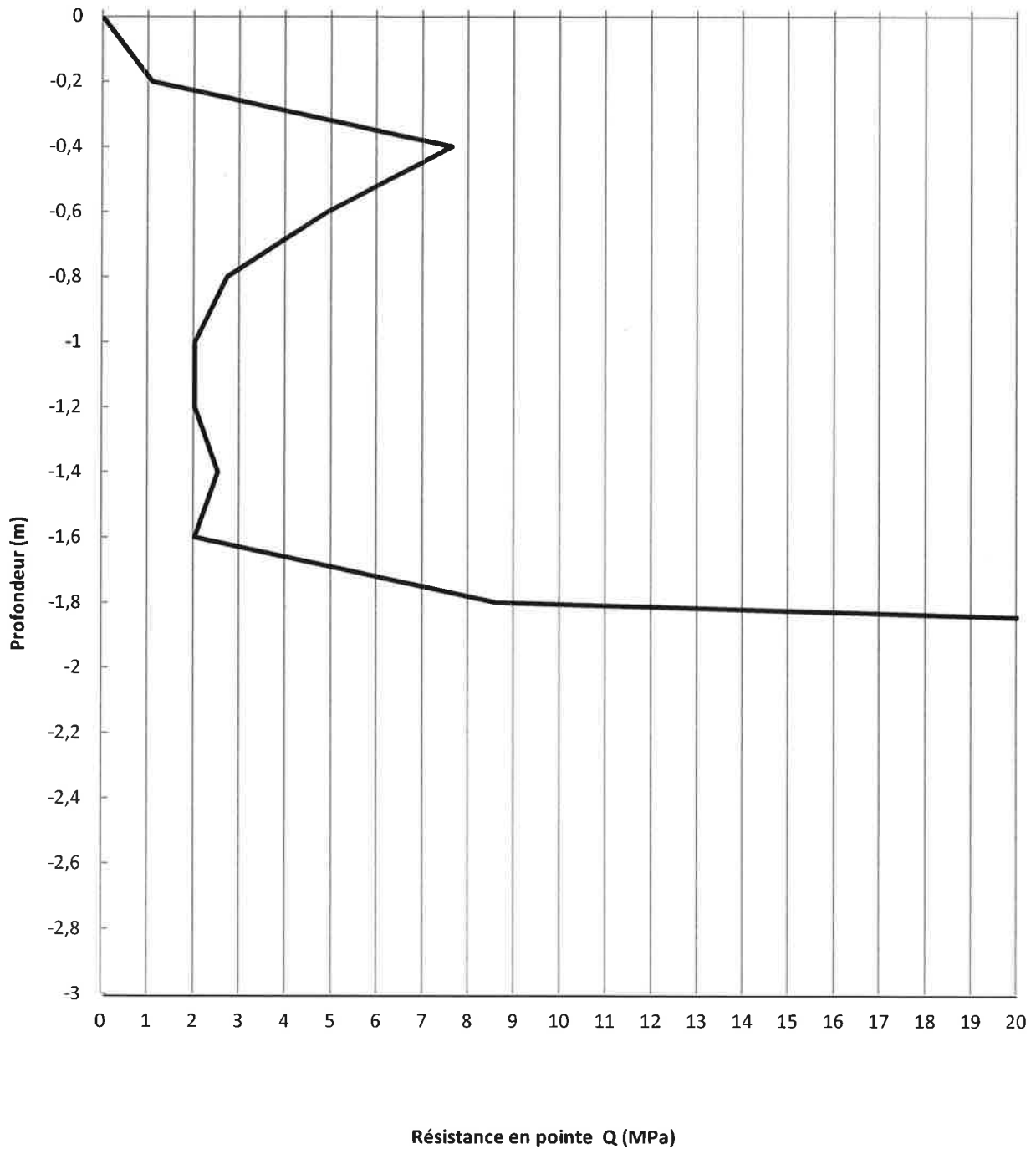
RESISTANCE EN POINTE



DATE: 10.04.17 DOSSIER: 17D671

CHANTIER Extension bâtiment à BIRON

RESISTANCE EN POINTE



DATE: 10.04.17 DOSSIER: 17D671

CHANTIER Extension bâtiment à BIRON

RESISTANCE EN POINTE

